

Image not found or type unknown



Renseignements sur pension

Par **theeten**, le **30/09/2008** à **07:57**

bonjour mariee depuis 5a a un divorcer avec 2 enfants qui ne veulent plus le voir j'ai appris qu'au décès de mon époux son ex conjointe percevra la moitié de sa pension avec moi ?? ils ont été mariés 10a et elle percevra la moitié de pension 10a ?? moi je me suis mariée sans contrat nous sommes locataires je ne travaille pas elle oui, mon époux a pour seul bien une voiture et une moto moi je n'ai pas de permis comment puis-je me mettre à l'abri sachant que leur divorce se passe très mal il paie une pension alimentaire ma question que puis-je faire pour me mettre à l'abri pour garder mes biens merci